



**Date de publication : 16 juin 2026**

La directrice générale du Système d'information

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Valérie FASQUELLE, le 2 juin 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Stéphane DAVID, chef de Cabinet, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Anne-Claude HERRY-GUEGAN et M. Florent LIGERON, ses adjoints, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, les plans de prévention de la direction générale du Système d'information.

Fait à Paris, le 16 juin 2026

Valérie FASQUELLE